

Compte rendu de la réunion du SIVOS **de POUILLY SUR SAONE du 30 mai 2017**

Le mardi 30 mai 2017 à 18 h 30, s'est réuni le Conseil Syndical du SIVOS de Pouilly sur Saône, régulièrement convoqué le 22 mai 2017 par Mme MONOT Laurie, Présidente.

Présents : Mme MONOT Laurie, M.DELACOUR Sébastien, M. VINEL René, Mme FAVIER Simone (suppléant M. FURET Stéphane), Mme LONJARET Jocelyne, M. AUBERT Benoît, M. VADOT Franck, M. ROCHE Philippe (suppléant Mme DECHAUD Martine), M. BELORGEY Sébastien,

Etai(ent) absent(s) : M. CANON Hervé

Étaient absents excusés : M. FURET Stéphane (suppléé par Mme FAVIER Simone), M.GASSER Pierre, Mme LEBESQUE Sonia, Mme DECHAUD Martine (suppléée par M.ROCHE Philippe)

Secrétaire de Séance : DELACOUR Sébastien.

Délibération 1 : Autorisation à encaisser des dons

Mme Monot indique que le collectif des parents à fait don d'une somme de 200 € pour les NAP.

Le conseil syndical après en avoir délibéré autorise la présidente à encaisser le chèque de 200 € du collectif des parents d'élèves.

Mme Monot indique qu'une personne qui a gagné le colis offert en tombola lors du vide-grenier organiser par le CCAS a fait un don de 10 € pour les écoles.

Le Conseil Syndical autorise Mme MONOT à encaisser les 10 € de don

Délibération 2 : Remplacement de deux agents

Mme Monot rappelle que Mme GUICHARD Stéphanie, ATSEM en CUI depuis 2 ans à raison de 24 h par semaine, arrive au terme de son contrat fin août.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil syndical autorise Mme MONOT à reprendre une personne en contrat CUI à raison de 24 h par semaine pour le poste d'ATSEM

Mme Monot rappelle que Mme LECUELLE Pascaline, coordinatrice des NAP en CUI depuis deux ans à raison de 28 h par semaine, arrive au terme de son contrat début juillet.

Mme Monot propose de recruter une nouvelle coordinatrice, à partir de mi-août, et à raison de 25 h semaine seulement.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical autorise Mme MONOT à recruter une nouvelle coordinatrice en CUI à raison de 25 h par semaine à partir de mi août.

Délibération 3 : Devis remplace du chauffe-eau

Mme MONOT indique que le petit chauffe-eau des écoles qui avait déjà été réparé est cette fois hors d'usage.

Mme MONOT a demandé deux devis

Sarl Bernard BLOIS : 499.33 € H.T. soit 599.20 € T.T.C.

Ent BARRAULT : 553.38 € H.T. soit 664.06 € T.T.C

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil syndical décide de retenir le devis de l'entreprise Bernard BLOIS et autorise Mme Monot à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Délibération 4 : Devis de mobilier

Mme Monot rappelle qu'il a été prévu au budget le remplacement du mobilier d'une dernière salle de classe. Il convient d'acheter 6 tables pour CP et 14 tables pour CE1

Mme Monot rappelle que lors de l'achat de mobilier ces dernières années, la société MANUTAN était la moins chère, elle a donc demandé un devis auprès de cette entreprise. Il se monte à 2151 € T.T.C, et devrait arriver à obtenir 5 % auprès du commercial.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil syndical autorise Mme MONOT à commander le mobilier nécessaire chez MANUTAN pour

Inauguration plaque de l'école :

La plaque de l'école a été livrée. Mme Monot propose de faire son inauguration pour le 23 juin date de la kermesse des NAP.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de fixer l'inauguration au 23 juin à 16 h 45.

L'inauguration sera suivie de la kermesse des NAP puis d'un vin d'honneur organisé par la coordinatrice des NAP sur le thème des régions.

Seront invités, entre autres, les enseignants, les financeurs du bâtiment, des ordinateurs, du TBI, les anciens élus ayant participé à la construction des bâtiments du SIVOS (Mme BOUVET , Mr PARRIAUX, Mr HENRY).

Point sur le coût des NAP 2016/2017 :

Le coût de fonctionnement des NAP a faiblement augmenté +/- 1000 €, mais le nombre d'enfant à très nettement diminué passant de 79 inscrits à 66.

Cette diminution d'un nombre d'enfant n'a pas pour autant permis de diminuer le nombre d'encadrants en raison du nombre important d'enfant de maternelle d'où la stabilité du coût.

Au final, à ce jour, on arrive à un coût de 207 € par enfant pour 160 € par enfant en 2015/2016.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 30

MONOT Laurie	VINEL René	FAVIER Simone	DELACOUR Sébastien
LONJARET Jocelyne	AUBERT Benoît	VADOT Franck	ROCHE Philippe
BELORGEY Sébastien			